

laïques pour la surveillance dans les quartiers des femmes, n'existent pas en ce qui se rapporte aux quartiers d'hommes."

Il n'en reste pas moins vrai cependant que sous le rapport des mutations et du respect et de la confiance qu'ils doivent inspirer aux malades, les religieux offrent de plus grandes garanties.

IX

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Avant de terminer cette étude et de présenter à nos lecteurs les conclusions qu'on peut en tirer, nous désirons ajouter quelques mots sur un point que nous avons touché dans notre dernier article. On a laissé pressentir que, si l'Etat devenait propriétaire des asiles, l'entretien des aliénés serait beaucoup plus coûteux et constituerait une nouvelle charge très onéreuse pour le peuple déjà obéré. Nous comprenons qu'il y aurait probablement quelques frais à encourir pour l'organisation nouvelle des différents services, du travail et des amusements, pour l'instruction des idiots et pour les modifications à faire subir aux édifices. Mais cette dépense se ferait une fois pour toutes; et la direction des établissements possédés et contrôlés par l'Etat ne serait pas plus coûteuse qu'elle ne l'est actuellement.

Dans les principaux asiles de l'Europe organisés sur le plan dont nous avons parlé dans le cours de